



## **REUNION DES OFFICIELS en visio le 29/09/25 à 19H**



Présents: Cécile Besson Magdelain, Françoise Gallay, Sandrine Dumoulin, M-Christine Gaidioz, Mirella Perrotte, Rukie Yesilyurt.

Thomas Besson Magdelain, Pascal Chastin, Graham Davies, Luc Giraud, Philippe Jouneau, Sébastien Larrivaz, Fabrice Marger, Manu Rossier, Yann Rufino, John Tinker.

Excusés: Marie Favrat, Cathy Giraud, Florence Pichon, J-Pierre Basset, Kevin Gaidioz, J-François Jacquier, J-François Martin.

Absent: Stéphane Ducret

Remerciements à tous les officiels qui ont oeuvré et félicitations aux nouveaux starters Rukie YESILYURT et Mirella PERROTTE

### Objectifs de cette petite visio

- x Rappel changements règlement FFN
- x Coordonner et Harmoniser nos pratiques
- x Informations sur le fonctionnement de la Commission
- x Informations par rapport aux compétitions U11 et moins
- x Retour sur la gestion des compétitions et notamment les briefing

De nouvelles directives seront sans doute transmises après la réunion des référents de départements. Je vous ferai suivre les modifications.

### **Les modifications du règlement FFN Natation course**

RAPPELS: Départ: Les nageurs doivent enlever immédiatement leurs vêtements (hormis le maillot de bain)

Prise de relais: doivent se faire du plot de départ et non de la plage de départ

En cas de distance non parcourue ---> disqualification

- retour en arrière autorisé en Nage libre si le mur n'a pas été touché et arrivée dos immergée autorisée (5m maxi)

Arrivées immergées autorisées en Dos, Papillon et Nage libre (5m)

En Brasse pas de coup de pied vers le bas avant d'être revenu en position ventrale.

Pour les départs anticipés formule à utiliser: Le nageur a initié le départ avant le signal du départ / Le nageur n'a pas plongé pour les épreuves où on a un départ plongé.

D'autre part les rubans adhésifs sont autorisés sur toutes blessures. Mis à part pour les doigts et les orteils où seul 2 doigts ou 2 orteils ont le droit d'être attachés.

### Information: Note du 26/03/26

Le règlement 2026 de natation course (et, à défaut de précision, le [règlement des compétitions World Aquatics](#)) restreint le contrôle des officiels sur les maillots des athlètes à l'appréciation de deux critères : leur conformité technique et leur « *décence* ».

D'une part, le contrôle préalable de conformité peut être réalisé par l'officiel/arbitre en chambre d'appel (maillot approuvé, paramètres techniques). Si un maillot n'est pas conforme, la participation peut être refusée ou l'on peut proposer d'utiliser un autre maillot approuvé (Part1 – Chap\_6 - SWIMWEAR).

D'autre part, la règle de « *décence* » précise que « *le port du maillot de bain ne doit pas offenser les bonnes mœurs et le bon goût (notamment, mais pas exclusivement, en raison de la coupe de la combinaison et exposition des parties du corps, qu'elles soient couvertes ou pas)* » (article 7.5.1.1.1 du règlement).

L'appréciation du caractère de respect des « *bonnes mœurs* » et/ou du « *bon goût* » est susceptible d'être source de clivages. En effet, ces notions laissent une grande part à la subjectivité et donnent lieu à des interprétations hétérogènes. Elles portent un jugement normatif

dont les représentations peuvent être différentes selon le public concerné (bénévole, officiel, entraîneur ou pratiquant). Pour cette raison, ce critère de « *décence* » impose aux officiels la mesure et la prudence lorsqu'ils s'y réfèrent.

Le recours à ce critère doit rester tout à fait exceptionnel ; s'il devait néanmoins être invoqué, l'officiel devra s'en tenir à des formulations strictement neutres, factuelles et non culpabilisantes en citant la réglementation applicable. Les tournures qui sexualisent la situation ou font peser une responsabilité sur l'athlète, telles que « *sors ton maillot des fesses, tu ne sais pas qui peut te regarder dans les gradins* », « *cela gêne les officiels* » ou toute remarque visant le corps sont à proscrire. Si un ajustement purement fonctionnel du maillot est nécessaire, favorisez une intervention indirecte et discrète, par l'intermédiaire d'une personne en charge de l'encadrement de l'athlète.

En tout état de cause, ce cadre n'autorise ni commentaires sexistes ou sexualisant sur l'apparence corporelle, ni jugement de valeur.

### **RAPPEL Procédure par rapport aux disqualifications**

Les disqualifications doivent être proposées au juge arbitre oralement, qui les valide ou non. Il remplit la fiche (ou la fait remplir à son juge) mais 2 signatures obligatoires ainsi que les noms des juges. L'heure est toujours facultative mais conseillée.

L'ensemble des officiels décide que pour les compétitions départementales, nous ne ferons qu'une seule fiche de disqualification (même si le nageur fait plusieurs fautes), bien que réglementairement il est indiqué qu'une fiche doit être remplie pour chaque faute. Nous reverrons notre position si besoin. Nous en informerons les entraîneurs lors des Interclubs et de la prochaine commission sportive.

Ci-joint le référentiel des infractions. Pensez à vous en servir pour la rédaction des fiches de disqualifications.

### **Les pratiques (harmonisation) par rapport aux catégories U11 et moins**

En attendant le travail des officiels de la Ligue par rapport à cette catégorie, en partenariat avec Guy La Roca, nous reconduisons notre ligne de conduite: ne disqualifier pour les Avenirs que des fautes inhérentes à la concentration et non des fautes de nage ou de manque de maîtrise. Exemple: arrivée ventrale en Dos, Touche 1 main en Brasse...

Les autres fautes se verront simplement pointées et expliquées. Les entraîneurs en seront informés pour les compétitions de cette catégorie.

### **Problème pratique le remboursement des frais pour les compétitions départementales**

D'usage l'officiel du club organisateur ne se fait pas rembourser ses frais de déplacement, puisqu'il est dans son club même s'il habite à quelques kilomètres.

L'ensemble des présents a décidé que dans un rayon de moins de 10km (exemple Seynod Annecy), les officiels ne se feront pas rembourser les frais de déplacement. Par contre on leur prendra en charge leur repas.

Il est décidé que les juges arbitres et starters locaux sont nommés prioritairement sur les compétitions, ce qui fait des économies pour le Comité départemental.

Pensez bien à transmettre votre RIB avec la première demande de remboursement, si vous ne l'avez pas encore fait.

## **LA FORMATION:**

### **La Formation des chronos**

Les juges arbitres transmettront un état des lieux pour chaque compétition où ils seront nommés en faisant la liste des formations des chronomètres (40 temps et juge arrivée) après les avoir contrôlées. Etat des lieux à envoyer à M-Christine

### **La Formation pratique des juges en compétition**

Faire un petit récap à chaque compétition pour dire quels postes ont occupé les stagiaires juges et le transmettre à M-Christine.

## **RAPPEL IMPORTANT Gestion des compétitions par les JA**

Bien rappeler l'ordre des différentes épreuves, l'organisation autour du bassin, les recommandations par rapport à la position des chronos, des juges,... Pas de portable, donner les temps aux nageurs,....

Briefing (trame Briefing Ligue en PJ)

**Suggestion pour cette saison pour le positionnement des juges arbitres et starters: Placer un juge arbitre et un starter de chaque côté au lieu de mettre les 2 starters côte à côte, ce qui permet de valider les disqualifications sans avoir besoin de traverser le bassin. A essayer, on verra ce que cela donne.**

## **Tableau récapitulatif des formations d'officiels pour la saison passée.**

| CLUBS        | Chronomètres | Juges     | Stagiaires | Starter  | Juge Arbitre |
|--------------|--------------|-----------|------------|----------|--------------|
| 2025-2026    |              |           |            |          |              |
| ANNEMASSE    | 14           | 2         | 4          | 1        |              |
| ANNECY       | 6            | 1         | 1          |          |              |
| CHAMONIX     | 6            | 0         | 1          | 1        |              |
| CLUSES       | 3            | 1         | 3          |          |              |
| MEGEVE       | 2            | 1         | 0          |          |              |
| MONT BLANC   | 4            | 0         | 0          |          |              |
| SEYNOD       | 4            | 2         | 0          |          |              |
| THONON       | 4            | 4         | 4          |          |              |
|              |              |           |            |          |              |
| <b>TOTAL</b> | <b>43</b>    | <b>11</b> | <b>13</b>  | <b>2</b> | <b>0</b>     |

| CLUBS        | Chronomètres | Juges    | Stagiaires | Starter  | Juge Arbitre |
|--------------|--------------|----------|------------|----------|--------------|
| 2025-2026    |              |          |            |          |              |
| ARAVIS       | 4            | 0        | 1          |          |              |
| CHATEL       | 3            | 0        | 0          |          |              |
| EVIAN        | 2            | 0        | 0          |          |              |
| HAUT-GIFFRE  | 0            | 0        | 0          |          |              |
| LA ROCHE     | 1            | 0        | 0          |          |              |
| MORZINE      | 1            | 0        | 0          |          |              |
| RUMILLY      | 2            | 1        | 0          |          |              |
| THONES       | 3            | 1        | 0          |          |              |
|              |              |          |            |          |              |
| <b>TOTAL</b> | <b>16</b>    | <b>2</b> | <b>1</b>   | <b>0</b> | <b>0</b>     |

Le challenge des officiels: Tableau des récompenses joint. Un mail personnel sera envoyé à chaque récipiendaire dans la semaine pour l'invitation à la fin de notre AG (le 30 octobre).  
Il s'agit uniquement des présences sur les compétitions du département.

#### Les tenues des officiels

On pourra faire des commandes complémentaires Novembre et mai pour les nouveaux officiels On donnera la marche à suivre ultérieurement.

#### Le planning du dernier trimestre 2026(cf doc joint)

**Celui de la suite de la saison 2027 ne sera validé que le 3 décembre en Commission sportive. M-Christine transmettra l'ébauche du planning rapidement en espérant que tout le monde réponde vite pour pouvoir le compléter et le valider début janvier**

#### Divers

1. Information par Pascal de l'organisation du Défi Bleu par le club de Cluses au lac de Morillon les 20 et 21 mars 2027.

Fin de la réunion 20H

M-Christine Gaidioz Responsable Commission des officiels

**En PJ** le nouveau règlement, le planning, les schémas procédures réclamation et jury d'appel, document cadrage maillot technique, carte des infractions, fiche de réclamation et fiche de frais